



Compte rendu du comité technique local du 7 mars 2022

Un comité technique local s'est tenu le 7 mars 2022 à la cité administrative d'Avignon.
La séance était présidée par Michel LAFFITTE et devait commencer à 9h.
La délégation FO-DGFIP Vaucluse était représentée par Christian PERNOT et Thierry VALL.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Vote du CTL :

Budget exécuté 2021 / budget prévisionnel 2022

2. Information du CTL :

Opérations NRP du 01/01/22 :

Bilan de la spécialisation des trésoreries de L'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis et Sorgues

Opérations NRP à venir :

Création des SGC de Monteux et Pertuis au 01/09/22

Création du SGC d'Avignon au 01/09/2023

Autres points :

Regroupement du PCE sur le site de Carpentras

Regroupement sur PCRP sur le site de Cavaillon

Modification des horaires d'accueil de la trésorerie Vaucluse Amendes à compter du 4 avril 2022

3. Questions diverses

Avant l'ouverture du CTL, une partie des personnels du PCE de Vaucluse et du PCRP de Vaucluse, accompagnés des représentants du personnel, ont envahi la salle de réunion pour manifester leur opposition aux projets de regroupements du PCE d'Avignon sur le site de Carpentras et celui des PCRP d'Avignon et d'Orange sur le site de Cavaillon suite à la relocalisation du SGC de l'Isle sur la Sorgue à Avignon. Les agents concernés ont lu des pétitions puis les ont remises au Président du CTL. Les collègues de la trésorerie de Cavaillon, également visés par la relocalisation du SGC de l'Isle sur la Sorgue à Avignon, ont également manifesté leur mécontentement par la rédaction d'une pétition. Le Président s'est engagé à les étudier et à y répondre.

Plusieurs collègues concernés par la décision unilatérale de la direction ont pris la parole afin d'obtenir des explications sur les raisons de ces transferts/regroupements et demander l'abandon de ce projet qui conduira à la dégradation inévitablement de leurs conditions de vie et de travail.

Les arguments suivants ont été évoqués :

- l'augmentation des temps de trajets ;
- les dépenses engendrées par ces déplacements non compensées par la prime de restructuration de services ;
- la fatigue ;
- le télétravail contraint du fait de l'éloignement entre la résidence et le bureau ;
- l'impact sur la vie familiale ;

•plus globalement, les effets négatifs du télétravail sur les objectifs recherchés par le projet : la perte du collectif de travail.

Après plus d'une heure 20 d'échanges, les collègues ont quitté la salle et le CTL a débuté. La CGT a décidé de ne pas y siéger.

FO a lu sa liminaire. Au préalable, la délégation a demandé que les pétitions présentées par les personnels soient annexées au PV de la présente séance. En réaction à notre dénonciation du Nouveau Réseau de Proximité, le président a cru bon de préciser qu'il était prévu d'augmenter le nombre de points de contact (EFS) sur le plan national.

FO-DGFIP 84 a rappelé son opposition au NRP en général et aux EFS en particulier, qui correspond à l'évidence à l'externalisation d'une partie des missions de la DGFIP.

1. Vote du CTL :

La direction a présenté le budget exécuté 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Les dépenses immobilières ont augmenté de manière significative compte tenu du déploiement du NRP. FO DGFIP 84 a souligné qu'il était regrettable que l'administration dispose de crédits plus abondants pour mettre en place le NRP et liquider de son réseau de proximité.

Comme les travaux immobiliers à Cavaillon ont été suspendus, la Direction a réalloué une partie des crédits pour acheter des ordinateurs portables. Désormais, près de 95 % sont équipés. Sur ce point, FO a rappelé que, si cet achat constitue une opportunité de ne pas perdre les crédits sur la Direction Générale des Finances il n'en demeure pas moins qu'il ne saurait conduire à la mise en place d'un télétravail contraint, notamment du fait des restructurations de services menées dans le cadre du NRP.

De plus, 50 000 € ont été restitués à la Centrale pour une réallocation au profit des autres DRDFiP qui ont exprimé un besoin de financement, notamment dans le cadre de leurs projets NRP. Pour FO DGFIP 84, une partie de ces crédits initialement destinés au Vaucluse pourraient donc servir à détruire les réseaux de proximité d'autres directions !

Pour les activités de nettoyage, ces dernières devraient être renforcées en 2022. Une note sur le nettoyage a d'ailleurs été élaborée et elle prévoit un relais local sur chaque site.

La délégation FO a demandé la création d'un stock de matériel sanitaire (gel hydro-alcoolique, masques, matériel de nettoyage) pour ne pas être pris au dépourvu en cas de nouvelle pandémie.

Les organisations syndicales ont voté contre ce budget. Pour FO, il est la traduction financière de la mise en place du NRP.

2 Opérations NRP du 01/01/22 :

Bilan de la spécialisation des trésoreries de L'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis et Sorgue

La direction a exposé le bilan de la spécialisation des trésoreries qui formeront les 3 futurs SGC (Monteux et Pertuis au 01/09/22 et SGC d'Avignon au 01/09/2023).

FO-DGFIP 84 a rappelé son opposition à la spécialisation des trésoreries, prélude automatique à la création des SGC . La délégation a également précisé qu'il existait une demande toujours forte des contribuables en matière d'accueil fiscal et communal.

Opérations NRP à venir : Création des SGC de Monteux et Pertuis au 01/09/22 puis du SGC d'Avignon au 01/09/2023

Concernant le SGC de Monteux, sur l'aspect immobilier, une extension des locaux existants est prévue.

Les représentants du personnel ont dénoncé le fait que les travaux seraient réalisés en présence des agents.

Après examen des plans des futurs locaux, FO-DGFIP 84 a dénoncé un ratio de 8m² par agent dans certains bureaux. Cela n'est pas sans rappeler le nouveau standard mis en place à la cité administrative d'Avignon. La délégation a également rappelé que, pour la plupart, les agents de ce service seraient contraints de faire des trajets plus longs pour le rejoindre.

Le président répond qu'il semble naturel de fixer d'abord l'implantation des services puis de tenir compte des contingences des personnels. Chacun appréciera...

Enfin, FO a rappelé que ce futur SGC perdait déjà des effectifs avant même sa création (- 1 C au 01/09/2022).

En ce qui concerne le SGC de Pertuis, le Président estime qu'il est sous-doté en A+. Les représentants du personnel ont insisté sur le fait qu'un cadre A et un cadre A+ n'avaient pas la même technicité et que le soutien apporté n'était pas identique à celui d'un agent B ou C.

Le président considère qu'un cadre A doit avoir une fonction d'encadrement en plus de ses qualités de technicien.

Concernant le SGC d'Avignon, qui devait initialement être implanté sur la commune de l'Isle sur la Sorgue, le président a enfin précisé les raisons de l'échec du SGC : le coût de la réhabilitation des locaux prévus s'est révélé trop élevé, induisant ainsi des loyers trop élevés pour la direction.

Pour votre bonne information, le PCE et le PCRП n'ont été avertis des projets de la direction que le 1er février 2022, soit postérieurement au mouvement national.

Cette déclinaison de ce projet NRP impactera durement les collègues des trésoreries de Cavaillon et de l'Isle sur la Sorgue (trajets , dépenses supplémentaires , ...). Le SGC verra le jour sur la commune d'Avignon , cité administrative , bâtiment 2.

Une fois de plus, FO-DGFIP 84 condamne fermement le NRP, ses conséquences désastreuses et en demande l'abandon.

Par ailleurs, compte tenu de l'échec du projet immobilier à l'Isle sur la Sorgue, les représentants du personnel ont demandé des précisions sur l'avancement du projet de relocalisation du centre de contact des professionnels à Carpentras en 2024. Concernant ce nouveau centre, nous n'avons pas d'informations quant à sa localisation !

FO DGFIP 84 considère qu'il existe une réelle insécurité immobilière pour les projets immobiliers NRP de la direction.

Autres points :

Regroupement du PCE sur le site de Carpentras

Regroupement sur PCRП sur le site de Cavaillon

FO-DGFIP 84 a demandé que les arguments développés lors de l'envahissement du matin par les collègues du PCE et du PCRП soient mentionnés expressément dans le procès verbal du CTL du 7 mars 2022.

Il y a fort à parier que les possibilités de télétravail seront utilisées au maximum par les collègues concernés, en particulier les collègues d'Orange et des environs dont la distance domicile-travail s'établit à 100 Kms aller et retour.

La direction a tenu à répondre par la possibilité de mettre à disposition des tiers lieux (espace co-working , etc ..).

FO DGFIP a souligné que les dépenses induites par ce changement de résidence administrative ne seront pas compensées par la PRS et l'accompagnement financier.

De plus, nous avons précisé que les possibilités de reclassement d'un cadre A sont difficiles sur un site comme Orange.

Pour tous ces motifs, FO DGFIP est opposé au transfert du PCE et du PCR.P.

La Direction a tenu à préciser qu'à l'instar de ce qui se dessine au PCE (pôle RC TVA et pôle programmation/contrôle), des modifications importantes dans l'organisation du PCR.P sont envisagées (activités du CSP des particuliers et activités contrôles patrimoniaux).

Il réfute l'intérêt d'une sectorisation géographique, alors que, pour FO, la proximité entre les services de gestion et de contrôle garantit une bonne circulation des informations et un travail de bonne qualité.

Modification des horaires d'accueil de la trésorerie Vaucluse Amendes à compter du 4 avril 2022

Ces modifications d'horaires sont voulues par la direction afin de favoriser le travail de back-office et sont essentiellement dues aux conditions de travail dégradées des collègues de Vaucluse Amendes.

Cela démontre un recul du service public. Pour FO DGFIP, il est nécessaire de renforcer en personnel cette trésorerie pour y améliorer les conditions de travail.

Un effet de bord sera particulièrement scruté, sur l'accueil du SIP Sud Vaucluse, au moment de la campagne d'impôt sur le revenu.

SIP Est Vaucluse : projet immobilier APT

Le projet immobilier concernant la commune d'Apt a fait l'objet d'une réorientation ces dernières semaines. En effet, le réaménagement des locaux existants du SIP-SIE et de la trésorerie a été stoppé du fait d'une opportunité offerte à la DDFIP qui lui permettra de regrouper l'ensemble de ces services en fin 2022 sur un site du conseil départemental.

Ce bâtiment se situe au 301, Avenue Philippe de Girard, à Apt.

Ces bureaux d'une superficie de près de 677 m² permettraient de regrouper sur un lieu unique les services de la DDFIP : SIP siège Est Vaucluse, l'antenne pérenne du SIE et l'antenne provisoire du SGC de Pertuis.

3. Questions diverses

FO-DGFIP 84 a interpellé la direction sur la situation des collègues du SPF(E) de Vaucluse confrontés à des difficultés récurrentes tant à Avignon qu'Orange (pose de congés, refus de télétravail , reporting incessant , etc ...).